

TOURNOI NATIONAL B

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MARS 2027

REGLEMENT

Article 1. Lieu et organisation
Le club d'ANGERVILLE – PUSSAY Tennis de table est heureux de vous accueillir pour son tournoi National B, en attente d'homologation, ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s FFTT.

Le tournoi se déroulera **Samedi 20 et Dimanche 21 Mars 2027** au gymnase Gaston Pommereau 91740 PUSSAY. La salle sera ouverte à partir de 7h00.

Le tournoi aura une gestion informatisée et sera sous la responsabilité de M. LOOBUYCK Samuel **(JA3)** Juge – Arbitre de la compétition, assisté par M. Caignard Nicolas **(JA1)**.

Une buvette sera mise en place jusqu'à la fin de la compétition afin que les joueuses et joueurs puissent se restaurer (Sandwiches, crêpes, cafés, boissons fraîches, repas chaud …).

Pour toutes questions concernant le tournoi vous pouvez contacter le Vice-Président du club :
M. Christophe DENIAU
Tél : 06.43.85.76.19
Mail : Christophe.deniau@attap.fr



Article 2. Licenciation

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés. Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

Si la mention «certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé jouer.
Si la mention « ni entrainement, ni compétition », figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.
S'il ne peut pas justifier de la licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2026-2027.

Le nombre de points retenus pour l'inscription est celui inscrit sur la licence de la 2ème phase 2026-2027.

Article 3. Balles

Les balles fournies par l'organisation seront des balles 3 étoiles, en plastique, de couleur blanche, homologuées ITTF. Pour l'échauffement les balles ne sont pas fournies.
Attention pas de tenue de sport blanche (short ou maillot).



Article 4. Déroulement du Tournoi

Un joueur pourra participer au maximum à deux tableaux par jour (un 3ème si éliminé dans la limite des places disponibles).Tous les tableaux sont mixtes.

La compétition se déroulera sur 16 tables homologuées FFTT et selon le règlement de la FFTT réparties dans une seule salle.

Pas d'interruption à l'heure du repas. Le pointage sera effectué jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque tableau. Le tirage s'effectuera avant le début de chaque tableau, dans le local d'arbitrage.

Les parties seront arbitrées par les joueuses et joueurs. Une tenue sportive et règlementaire est exigée. Tout joueur en retard de 5 minutes après le deuxième appel de son nom sera déclaré forfait dans ce tableau.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur votre partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Les horaires seront affichés sur des panneaux à l'intérieur du gymnase Gaston Pommereau, à titre indicatif. Ces horaires pourront évoluer, à la hausse ou à la baisse, en fonction du déroulement de la compétition.

ANGERVILLE – PUSSAY Tennis de table se réserve le droit de **supprimer ou modifier un tableau dotations, si le nombre d'engagés est jugé insuffisant.**



Déroulement des tableaux de simple :

Les tableaux sont limités à 48 joueurs.
Les tableaux se dérouleront au 1er tour par poules de 3 joueurs. Les deux premiers joueurs sont qualifiés pour le tableau final. Les parties se déroulent ensuite sur un tableau à élimination directe.
Toutes les parties (poule, tableau à élimination) se jouent au meilleur des cinq manches.

Les Tableaux sont les suivants :

SAMEDI 20 MARS 2027

Tableaux	Fin de pointage	Début du tableau	Limitation	Tarifs	Dotations	1er	finaliste	½ finaliste
A – Nc à 699 pts	7h30	8h00	48 Joueurs	10 €	120 €	60 €	30 €	15 €
B – Nc à 1099 pts	9h30	10h00	48 joueurs	10 €	120 €	60 €	30 €	15 €
C – Nc à 899 pts	12h00	12h30	48 joueurs	10 €	120 €	60 €	30 €	15 €
D – Nc à 1499 pts	13h30	14h00	48 Joueurs	10 €	160 €	80 €	40 €	20 €
E – Nc à 1299 pts	15h30	16h30	48 joueurs	10 €	160 €	80 €	40 €	20 €
F – Toutes séries	17h30	18h00	48 joueurs	10 €	700 €	300 €	200 €	100 €

DIMANCHE 21 MARS 2027

Tableaux	Fin de pointage	Début du tableau	Limitation	Tarifs	Dotations	1er	finaliste	½ finaliste
G – Nc à 599 pts	7h30	8h00	48 Joueurs	10 €	120 €	60 €	30 €	15 €
H – Nc à 999 pts	9h30	10h00	48 joueurs	10 €	120 €	60 €	30 €	15 €
I – Nc à 799 pts	12h00	12h30	48 joueurs	10 €	160 €	80 €	40 €	20 €
J – Nc à 1199 pts	13h30	14h00	48 Joueurs	10 €	160 €	80 €	40 €	20 €
K – Ttes séries féminine	16h00	16h30	48 joueurs	10 €	240 €	120 €	60 €	30 €
L – Nc à 1599 pts	17h30	18h00	48 joueurs	10 €	240 €	120 €	60 €	30 €



Article 5. Inscriptions
Les inscriptions devront parvenir impérativement avant **le jeudi 18 Mars 2027**.

- Par internet : **https://attap.fr/**

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.
Il est possible de s'inscrire sur place le jour même, sous réserve de places disponibles. Il est cependant conseillé de s'inscrire à l'avance afin d'avoir la confirmation d'une place garantie.

Les droits d'engagements sont fixés à 10 € par tableau.
Le paiement s'effectue sur Hello Asso en CB (Espèces pour inscription sur place).
Inscription limitée à **2 tableaux par jour.** Les droits d'inscription ne seront pas remboursés en cas d'absence non excusée avant **la date de fin d'inscription ci-dessus. Aucun remboursement après cette date.**

Article 6. Responsabilité
Le club ANGERVILLE – PUSSAY Tennis de Table, décline toute responsabilité en cas de perte, vol, et accident dans la salle.

Article 7. Récompenses
Le tournoi sera doté de prix en espèce d'une valeur maximale de 2420 €.

Article 8. Litiges
Le Juge-Arbitre est le seul habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel.

Article 9. Acceptation du règlement
La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.